

COMMUNE DE ROMANS AIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 11 ; Convocation du 18 novembre 2025 L'an deux mille vingt-cinq le 24 novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CURTIL Paulette, DUVILLARD Isabelle, MAGAUD Catherine, RAVOUX Annick, SIMONET Chantal et Messieurs AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël, BONIN Patrick, CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, PERRADIN Laurent.

Membres excusés : Madame LLORENS Marie-Hélène et Messieurs GUINET Pierre et RAVET Yoann.

Secrétaire de Séance : Madame CURTIL Paulette.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

I - APPEL DES PRESENTS

Monsieur le Maire ouvre la séance et l'appel est effectué.

II- DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Il est procédé, conformément aux articles L. 2541-6 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Paulette CURTIL secrétaire de séance.

III- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu du 20 octobre 2025.

A l'unanimité, Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 20 octobre 2025.

IV- BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°3 – VIREMENT DE CREDITS : SECTION D'INVESTISSEMENT POUR LE CHANGEMENT DE LA PORTE DE LA MAIRIE

Il est nécessaire de changer la porte de la mairie défectueuse.

Cette dépense n'était pas prévue au compte 2131 du budget 2025, il convient donc de procéder à une décision modificative afin de prendre en compte cette dépense.

- Compte 2131 (bâtiment public) : + 500.00 €
- Compte 2151 (réseaux de voirie) : - 500.00 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approver la décision modificative n°3.

A l'unanimité, le conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°3.

V– INFORMATIONS DIVERSES

Arrivée de Monsieur AJOUX

- Information de l'installation d'un magasin médical à Miribel qui intervient sur le département de l'Ain (location de lits médicalisés, matériel de retour au domicile, fauteuils roulants... mais également installation de toutes les aides techniques pour le confort et le maintien à domicile).
- La remise des prix Départementale pour le classement des villes et villages fleuris 2025, dont la commune de Romans fait partie, aura lieu le samedi 25 avril 2026 à Saint Etienne du Bois.
- Courrier de remerciement de la Ligue contre le Cancer pour le versement de la subvention 2025.
- La convention pour la création d'un service commun de contrôle des PEI arrive à échéance. La Communauté de Communes de la Dombes souhaite savoir si la commune est favorable à la reconduction de cette dernière pour une durée de trois ans soit jusqu'au 31/12/2028. Le Conseil Municipal est favorable à la reconduction de la convention.
- Le service régional de l'information statistique et économique de la DRAAF Auvergne – Rhône – Alpes souhaite recruter des enquêteurs de la statistique agricole publique afin de mener des enquêtes sur des thématiques généralement liées à l'agriculture et la forêt.
- Réception des tarifs de France Déneigement, France Voirie et SELVERT pour du sel de déneigement.
- Appel à subvention exceptionnel – soutien aux actions humanitaires du GSCF. Sans suite pour cet appel.
- La prochaine réunion du réseau Inclusion des enfants et jeunes à besoins spécifiques aura lieu le jeudi 11 décembre à 13h30 au siège de la Communauté de Communes de la Dombes.
- Un atelier bien être et estime de soi aura lieu du mardi 25 novembre au mardi 16 décembre au centre social ECLAT de 9h30 à 12h00. Les inscriptions sont à réaliser auprès du CLIC.
- Proposition de service par la société Vesta et Pénates, spécialisée dans les services d'hygiène publique et de gestion parasitaire.
- Demande de suppression de zone végétalisée gênant l'accès à la propriété d'un habitant du lotissement Domaine de la Comtesse de Dormy. La commission « voirie » doit se rendre sur place pour étudier cette demande.
- La commission de contrôle des listes électorales doit se réunir au minimum une fois par an avant le 30 décembre pour les années sans scrutin. Pour cette année la commission se réunira le jeudi 11 décembre 2025 à 14h00.

- Le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône sollicite la souscription d'abonnements par la commune auprès de SUEZ EAU France pour les mares utilisées pour la défense à incendie. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du syndicat en décembre avant d'apporter une réponse.
- La remise des chèques cadeaux pour les agents de la commune aura lieu le vendredi 19 décembre 2025 à 18h30.
- Préparation de la soirée tartines de fromage fort et vin chaud du vendredi 05 décembre 2025. Rendez-vous sous l'ancien préau de l'école à 18h00 pour les élus disponibles.
- Les illuminations de la commune seront installées le mercredi 03 décembre 2025.
- La cérémonie des voeux 2026 aura lieu le vendredi 09 janvier 2026 à 19h00 à la salle polyvalente. Pour les élus disponibles pour l'installation, rendez-vous à 18h00.
- Le repas des ainés se déroulera le samedi 14 février 2026.
- Le Cercle de l'Amitié sollicite la commune pour aider à la préparation et au service du repas organisé au profit du Téléthon du samedi 06 décembre 2025. Plusieurs élus ont répondu présents.
- La prochaine commission pour la salle polyvalente aura lieu le jeudi 04 décembre 2025 à 16h00.
- Madame RAVOUX a assisté au webinaire sur l'avancée de la fibre optique du SIEA. Il s'avère que des soucis persistent pour le raccordement des certains foyers de la commune. A ce jour, le SIEA met tout en œuvre pour résoudre les problèmes dans les meilleurs délais.
- Monsieur CHATELET soulève le problème de la place de parking vers le monument aux morts qui bloque la sortie du chemin piétonnier en cas de stationnement d'un véhicule. La commission « voirie » va se rendre sur place pour étudier ce point.

Après un tour de table, la séance est levée à 20h39.

Réunion Maire / Adjoints le mardi 09 décembre 2025 à 18H30
 Séance du Conseil Municipal le lundi 15 décembre 2025 à 19H00

Romans, le 25 novembre 2025

Le Maire,
 Jean-Michel GAUTHIER



La secrétaire de séance,
 Paulette CURTIL

A large, handwritten signature of 'Paulette CURTIL' is written over a decorative flourish.

